

3.5 – Modalités de suivi avec l'entreprise

- Planning de formation déterminé à l'inscription
- Formation condensée sur 3 ou 4 semaines
- Envoi au stagiaire et au responsable formation des bilans de progression au code
- Signature des émargements conduite et code
- En cas de difficultés rencontrées, un rendez-vous est réalisé avec l'enseignant, notre responsable pédagogique, le stagiaire et le responsable formation de l'entreprise